

RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00047

Numéro SIREN : 892 796 483

Nom ou dénomination : CARJYLE HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2024 sous le numéro de dépôt 1208

**CARJYLE HOLDING**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 12 rue de la Belle Image - 51500 CHIGNY LES ROSES**  
**892 796 483 RCS REIMS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 JANVIER 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2023 s'élevant à 5 394,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 394,99 euros
Absorption des pertes antérieures	5 001,78 euros
	-----
Solde	393,21 euros
A la réserve légale	100,00 euros
	-----
Solde	293,21 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 293,21 euros.

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 juillet 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Alexandre CATTIER

